

Ne vous levez pas brusquement, aussitôt que vous avez communiqué, de peur que vous ne donniez une secousse à votre voisin qui communique après vous ; attendez pour vous lever que le prêtre soit un peu éloigné ; attendez même la bénédiction du prêtre, si d'autres communicants ne doivent point venir prendre votre place.

Laissez la sainte hostie un moment sur votre langue, et quand elle sera un peu humectée, vous l'avalerez avec révérence. Mais il ne faut pas la laisser fondre dans la bouche, à cause du péril qu'il y aurait de ne pas communier.

Si l'hostie s'attachait au palais, il faudrait la détacher avec la langue seulement, sans y porter les doigts.

Si l'on sent que quelque particule de la sainte hostie est demeurée sur les lèvres, il faut avec révérence l'attirer dans la bouche, sans y appliquer les doigts.

Si le prêtre vous donne par mégarde deux hosties au lieu d'une, qu'y a-t-il à faire ? — Rien, et il n'y a pas lieu de se troubler, puisqu'on ne reçoit pas plus en deux hosties qu'en une, de même qu'on ne reçoit pas moins en une moitié d'hostie qu'en une tout entière.

Si vous attendez à la sainte Table la bénédiction du prêtre, laissez tomber la nappe, pour marquer que vous avez communiqué.

Par respect de la sainte Table, on n'y porte point de gants ni de manchon, et les militaires déposent l'épée.

Les règles que nous venons de retracer ne sont point de fantaisie ; elles sont reçues, enseignées, et de grands évêques n'ont pas dédaigné de les écrire en détail.

LES ECOLES DES SOURDS-MUETS A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Nous devons à l'obligeance de correspondants éclairés et compétents des renseignements qui nous permettent de donner sur l'exposition des écoles des sourds-muets à Chicago quelques indications intéressantes. On y verra que nos écoles catholiques de la province de Québec, l'institution du Mile-End tenue par les Clercs St-Viateur et l'institution des sourdes-muettes de la rue St-Denis, de Montréal, dirigée par les sœurs de la Providence y font bonne figure.